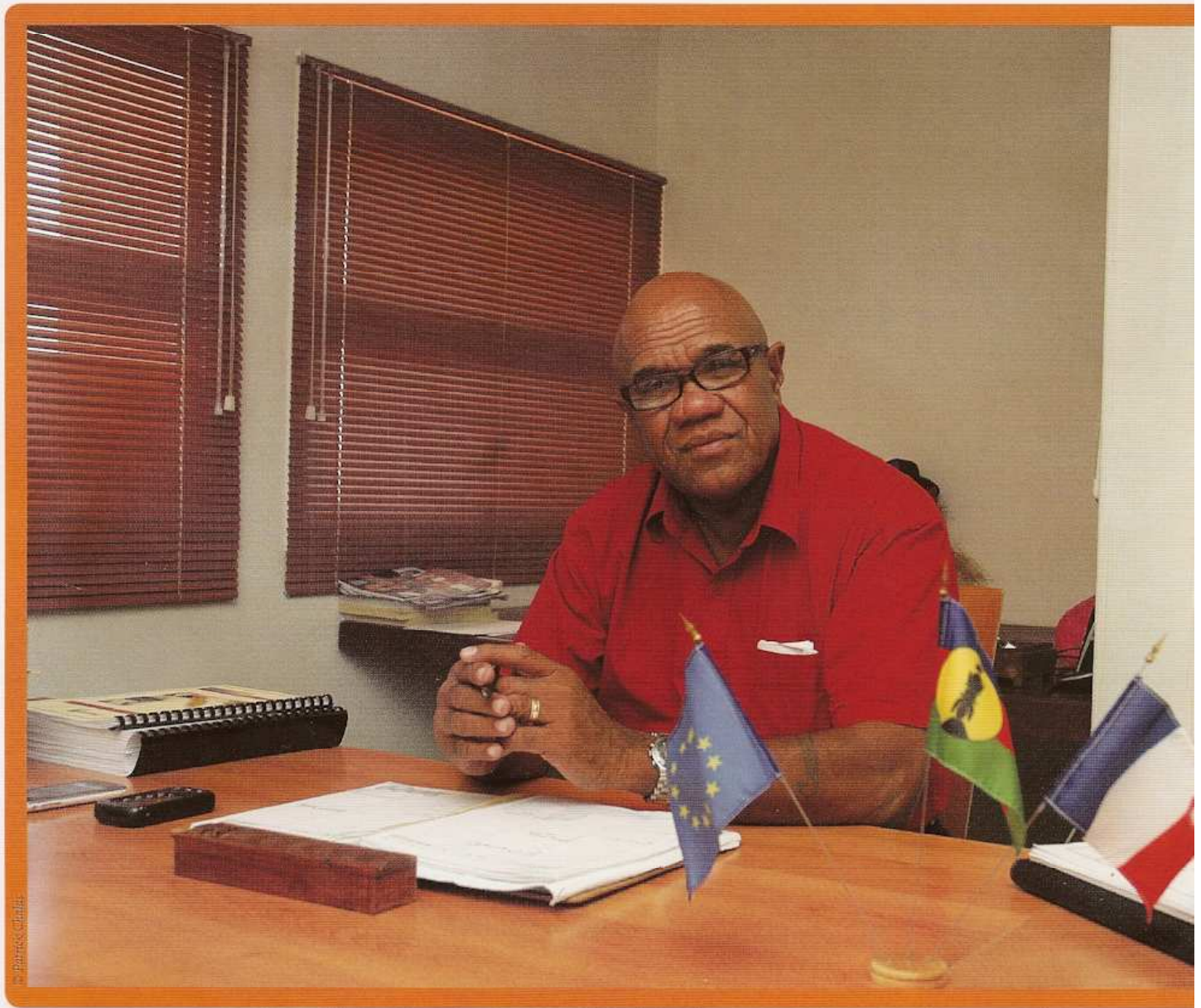


La sûreté aéroportuaire

Tout aéroport est divisé en deux zones du point de vue de la sûreté : la zone publique, librement accessible, et la zone réservée aux personnes munies d'un titre d'accès (badge pour les personnels, titre de transport pour les passagers). Les agents de sécurité spécialisés pour les aéroports civils sont chargés d'effectuer des opérations

de contrôle des bagages, du fret, des personnels ou des passagers, ainsi que des véhicules qui viennent sur la piste. Leur but est d'empêcher que des armes ou des explosifs entrent dans un avion.



Noël Wahuzue, qui êtes-vous ?

« Je suis originaire de Lifou, de la tribu de Mou, dans le district de Lössï. Je suis venu vivre à Nouméa dès l'âge de 8 ans, mon père était policier sur la Grande Terre. J'y ai grandi comme en tribu mais avec l'odeur de la civilisation à côté. Je n'ai pas fait

de grandes études mais j'ai 30 ans de carrière au sein de la fonction publique territoriale et dans les services de l'État. Mes missions ont toujours eu pour objectif d'améliorer la vie professionnelle du Kanak et de faciliter les relations des hauts fonctionnaires

métropolitains avec le milieu coutumier. Mon repaire, le mythe fondateur du district de Lössï, c'est Wahemuneme Evanasié Boula, le poteau central de la Grande Case. Il représente la fraternité et c'est auprès de lui que l'on se ressource ».